

## Conseil Communal de Couvin du 27 janvier 2022

### Budget Participatif

Point demandé et présenté par Jean le Maire, conseiller Ecolo.

Vu l'importance de développer la démocratie participative sur l'ensemble du territoire de la commune de Couvin,

Vu notre objectif commun en tant que conseillers communaux d'améliorer le cadre de vie des citoyens sur la base de projets portés par la population,

Vu l'intérêt de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et les villages,

Vu que l'objectif des budgets participatifs est de permettre à la population de voir aboutir des projets qui répondent à ses besoins actuels et à ses besoins futurs dans un esprit de transition,

Vu notre volonté de soutenir les actions locales et citoyennes contre les changements climatiques et pour la protection de la Nature,

Vu que la population couvinoise pourrait, comme les citoyen(ne)s de nombreuses communes de Wallonie, utiliser cet outil de démocratie que sont les budgets participatifs,

Le conseil communal demande au Collège

**- de rédiger un règlement et un formulaire pour permettre aux associations et/ou groupes de citoyens couvinois de déposer des projets et avoir accès au budget participatif pour les réaliser.**

**- de prévoir au budget communal pour l'exercice 2022 une somme de 10000€ pour ce budget participatif**

Le conseil communal de Couvin se prononce en faveur de cette motion par ..... voix contre ..... et charge le Collège communal de la mettre en œuvre,